



Agence du revenu du Québec

Volume 1 no 8 - Le 17 novembre 2015

Une tournée de vote pour un mandat de grève au moment opportun!

Le 13 novembre dernier, le comité de négociation de l'unité Revenu Québec rencontrait les délégués du Conseil d'organisme parapublic de l'Agence du revenu du Québec (COP-ARQ) afin de les informer de l'état des négociations relativement à la conclusion d'une première convention collective des professionnelles et professionnels de Revenu Québec.

Essentiellement, une douzaine de rencontres a été tenue entre les représentants syndicaux et ceux de l'Employeur.

Plus particulièrement, des ententes concernant une dizaine d'articles seulement sont intervenues entre les parties et celles-ci ne portent que sur des enjeux mineurs, comme une nouvelle définition du harcèlement psychologique. Le comité de négociation a aussi déploré la négociation de « façade » qui prévalait à la table de négociation, ce qui a été dénoncé aux représentants de l'employeur.

Suivant ces constats et à la demande du comité de négociation de Revenu Québec, les délégués ont approuvé les résolutions suivantes :

Proposition n° 1

Que dès maintenant le SPGQ mette en branle une tournée visant à informer les membres de l'état d'avancement des négociations.

Un sondage sera distribué auprès des membres afin d'outiller les délégués pour qu'ils puissent répondre adéquatement aux questions des membres.

Proposition n° 2

Que le COP-ARQ mandate le Conseil d'unité d'accréditation de l'Agence du revenu du Québec (CUARQ) pour qu'il lance une tournée de vote des membres sur des moyens de pression pouvant comprendre l'utilisation de journées de grève, et ce, sur recommandation du comité de négociation.



Agence du revenu du Québec

Volume 1 no 8 - Le 17 novembre 2015

Proposition n° 3

Que le mandat proposé par le comité de négociation soit établi selon les balises de la tournée de vote de l'unité fonction publique du SPGQ pour 5 jours de grève au maximum.

Note

Le mandat de la proposition n° 3 inclut les 3 volets suivants :

- un mandat de grève ciblée de courte, moyenne ou de longue durée ;
- un mandat de grève générale de 5 jours pouvant être pris en minutes ou en heures ;
- un mandat de grève générale illimitée pour des grèves de soir et de fin de semaine.

Par ailleurs, le comité de négociation poursuit ses rencontres des représentants patronaux à la table de négociation, toutes les semaines, à raison d'une journée par semaine pour l'instant.

Le comité de négociation prend acte de l'appui des délégués. Il mettra tout en œuvre pour conclure une convention collective qui répond aux attentes des professionnelles et professionnels de Revenu Québec.

Rappelons que dans son plan stratégique 2012-2016, Revenu Québec reconnaît que « la transformation en agence et l'atteinte des résultats attendus ne pouvaient se faire sans la compétence et l'engagement du personnel de Revenu Québec ».

Malgré ce constat, Revenu Québec a décidé de creuser l'écart qui existe par rapport aux autres professionnel(le)s du secteur public. Cet écart se traduit par un retard de 26 % sur la rémunération globale.

Pourtant, les hausses constantes des cibles exigées, la complexité toujours grandissante des lois fiscales et les résultats obtenus par les professionnel(le)s de Revenu Québec quant aux demandes de récupération fiscale mériteraient de se refléter dans leurs conditions de travail.

De plus, l'employeur sait maintenant que les professionnel(le)s de Revenu Québec sont déterminés et que le comité de négociation a la confiance des membres pour négocier à la table de négociation ou recommander l'adoption de moyens plus lourds en cas de refus de négocier de bonne foi.



Agence du revenu du Québec

Volume 1 no 8 - Le 17 novembre 2015

À ce sujet, rappelons que les professionnel(le)s de la fonction publique membres du SPGQ viennent d'entériner un mandat de grève historique à la suite d'une tournée de vote tenue du 13 octobre au 9 novembre à travers le Québec. Le taux de participation a été de 69 % et le vote de grève a été approuvé à 75,8 %.

L'appui des professionnel(le)s de Revenu Québec est nécessaire pour se doter d'un moyen de pression adéquat.

Le comité de négociation de l'unité Revenu Québec,

Christian Thériault, porte-parole
Bruno Jean
Martine Lefavre
Martin Pinault
Yves Morin